

# Collecte des sapins

Les fêtes terminées, il sera possible de donner une seconde vie aux sapins en les déposant dans les points de collecte.



**Du vendredi 26 décembre au vendredi 16 janvier**, donnez une seconde vie à votre sapin en le déposant dans les points de collecte :

- Quartier Centre-Ville : chemin des Rayés, à l'angle de la rue de la Pointe-Robert,
- Quartiers Centre-Ville et Voltaire : allée Jean Mermoz,
- Quartiers du Moulin et Bel Air : près de l'école maternelle Émile Roux, rue Romain Rolland ; sur le parking au pied de la vigne, rue du Puits Gohier ; sur le parking du cimetière, rue de la Horionne,
- Quartier Gare et Pasteur : sur le parking rue du Sergent Guignot,
- Quartier Loges/Gambetta : sur le parking place du Poirier-Baron,

- Quartier Les Carreaux/Gaston Ramon : à l'angle de l'avenue de Lattre de Tassigny et de la rue des Vignerons,
- Quartier Pasteur : rue des Tartres, à l'angle de la rue des Lilas,
- Quartier de l'Église : sur le parking de l'église, au fond de l'impasse de l'Église.

Les sapins seront ensuite broyés pour servir de paillage dans les massifs de la ville.

Attention ! Les sapins floqués ne doivent pas être déposés dans ces enclos ; ils sont à jeter dans des sacs à sapin, aux ordures ménagères.

## **Services techniques**

Hôtel de ville

Place du Général Leclerc

2ème étage

95110

Sannois

Tél. 01 39 98 20 60

[services.techniques@sannois.fr](mailto:services.techniques@sannois.fr)

## **Accueil du public**

Du lundi au vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Fermé le mardi après-midi et le samedi